

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS  
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE  
EN DATE DU 30 JANVIER 2025**

L'an 2025, le 30 janvier à 19 heures

Les membres de l'association Toutes à l'école, association déclarée à la préfecture de Lille sous le numéro 48 780 77 86 000 57 et publiée au *Journal Officiel* du 7 janvier 2006, se sont réunis ce jour salle Etienne-Pernet, 15, place Etienne Pernet, 75015 Paris, conformément aux dispositions de l'article 9 des statuts.

Les convocations écrites ont été régulièrement faites en date du 15 janvier 2025 et adressées à tous les adhérents de l'association par lettre ou par courrier électronique.

L'assemblée est présidée par Madame Martine/Tina LEYNAUD-KIEFFER en sa qualité de présidente de l'association, assistée de Madame Anne Laviron, secrétaire générale, désignée secrétaire de séance.

Une feuille d'émargement a été mise à disposition et signée par tous les membres présents. Ladite feuille de présence permet de constater que 65 membres votants sont présents et que 103 membres sont valablement représentés.

**Allocution de bienvenue**

Madame la présidente ouvre la séance et remercie les membres présents d'avoir bien voulu assister à cette assemblée générale ordinaire.

Les adhérents présents ou représentés sont appelés à délibérer sur l'ordre du jour suivant.

- 1. Approbation du rapport annuel d'activité**
- 2. Approbation du rapport financier et des comptes de l'exercice 2023-2024  
après lecture du rapport du commissaire aux comptes**
- 3. Approbation de l'affectation du résultat de l'exercice 2023-2024**
- 4. Approbation des conventions réglementées**
- 5. Quitus aux administrateurs**
- 6. Approbation du budget 2024-2025**
- 7. Nouvel administrateur**
- 8. Questions diverses**

65, rue de la Saussière  
92100 Boulogne-Billancourt  
France  
[contact@toutesalecole.org](mailto:contact@toutesalecole.org)  
[www.toutesalecole.org](http://www.toutesalecole.org)



Toutes à l'école est labellisée par le Don en Confiance, organisme de contrôle des associations et fondations faisant appel aux dons. Toutes à l'école s'engage à respecter ses principes de transparence et d'efficacité.  
Pour plus d'infos : [www.donenconfiance.org](http://www.donenconfiance.org)



### **Première résolution : approbation du rapport annuel d'activité**

Madame la présidente rappelle quels ont été les événements majeurs et l'actualité de l'association au cours de l'année écoulée.

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des présents.*

### **Deuxième résolution : approbation du rapport financier et des comptes de l'exercice 2023-2024**

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport financier de l'association, du rapport du commissaire aux comptes et pris connaissance du bilan et des comptes de l'exercice tels qu'ils ont été présentés par Monsieur Marc Bijon, trésorier de l'association, approuve lesdits comptes, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés au 31 juillet 2024.

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des présents.*

### **Troisième résolution : approbation de l'affectation du résultat de l'exercice 2023-2024**

L'assemblée générale constate que les comptes de l'exercice font apparaître un excédent comptable de 816 k€ et propose d'affecter cette somme aux réserves libres de l'association.

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des présents.*

### **Quatrième résolution : approbation des conventions réglementées**

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées, approuve lesdites conventions.

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des présents.*

### **Cinquième résolution : quitus aux administrateurs**

Au vu des chiffres présentés et des explications apportées, l'assemblée générale donne quitus de sa gestion à la présidente et aux administrateurs pour l'exercice clos le 31 juillet 2024.

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des présents.*

65, rue de la Saussière  
92100 Boulogne-Billancourt  
France  
[contact@toutesalecole.org](mailto:contact@toutesalecole.org)  
[www.toutesalecole.org](http://www.toutesalecole.org)



Toutes à l'école est labellisée par le Don en Confiance, organisme de contrôle des associations et fondations faisant appel aux dons. Toutes à l'école s'engage à respecter ses principes de transparence et d'efficacité.  
Pour plus d'infos : [www.donenconfiance.org](http://www.donenconfiance.org)

**Sixième résolution : approbation du budget 2024-2025**

Le budget est présenté pour l'année à venir. L'assemblée générale arrête le budget dépenses de l'exercice 2024-2025 pour un montant de dépenses de 5 447 k€, ainsi que le budget ressources pour un montant de 5 225 k€, auxquels s'ajouteront 1 120 k€ d'encaissement du solde des opérations accumulées par Toutes à l'école Luxembourg.

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des présents.*

**Septième résolution : nouvel administrateur**

Un nouveau membre, Marc Bijon, a été coopté par le conseil d'administration, et sa candidature est soumise à l'approbation de l'assemblée générale.

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des présents.*

**Questions diverses**

La présidente, le trésorier ainsi que la secrétaire générale répondent aux diverses questions posées par les adhérents, qui eux-mêmes nous apportent des témoignages émouvants sur leurs expériences de parrains et marraines.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la présidente déclare la séance levée à 21 heures et invite les adhérents présents au pot de l'amitié.

De ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui après lecture a été signé par la présidente et la secrétaire de séance.

Fait à Paris, le 30 janvier 2025

La présidente  
Madame Martine-Tina Leynaud-Kieffer

La secrétaire générale  
Madame Anne Laviron

*Martine-Tina*

*Anne*